

## PROCES-VERBAL

Séance du jeudi 10 novembre 2022

20h00 – 22h00

Présents :	M. Philippe Somsky Mme Ariane Annen Dévaud M. Breda Eugenio M. Olivier Descloux M. Thierry Wolters Mme Roxane Berger M. Sebastiano Merzaghi M. Vincent Odier M. Olivier Simon	Président Représentante entreprise Représentant foot Municipal Représentant scolaire Parent d'élève et représentante de l'APE Parent d'élève Représentant civil Représentant EFAJE
Excusés :	Mme Sandra Cibert Prod'hom Mme Delphine Hilty Mme Manon Brodard Mme Catherine Roulet	Représentante scolaire Parent d'élève Représentante scolaire Représentante communale

Mme K. Deriaz tient le procès-verbal de séance

\*\*\*\*\*

### L'ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation de l'OJ
3. Approbation du PV du 2 juin 2022
4. Horaires scolaires : point de situation
5. Communications de la Municipalité
6. Communications de la Direction
7. Divers et communications individuelles

#### 1) Accueil et bienvenue

Ouverture de la séance à 20h00 par M. Philippe Somsky qui souhaite la bienvenue à tous.

#### 2) Approbation de l'OJ

L'OJ est approuvé par l'assemblée.

#### 3) Approbation du PV du 24 mars 2022

1 modification est demandée : ajouter « Annen » pour le nom complet de Mme Ariane Annen Dévaud.

#### 4) Horaires scolaires : point de situation

Monsieur Wolters présente les différentes variantes d'horaires qui ont été discutées dans le groupe de travail qui s'est réuni à deux reprises.

Les variantes 1 et 2 semblent correspondre aux attentes de chacun/e.

Cette présentation relève plusieurs questions et discussions au sein du conseil.

Voici les points essentiels qui ont été retenus ou décidés :

- **Rappel de l'objectif visé** : retarder l'heure du début des cours pour les plus grands tout en ne les faisant pas finir trop tard en fin de journée (raccourcir la pause de midi tout en permettant aux élèves d'avoir la possibilité de rentrer chez eux pour ceux qui le souhaitent).
- Avec les variantes 1 et 2, le sport FAQ et les activités parascolaires ne sont pas mises en péril.
- Nette préférence pour la version 2 qui est plus équilibrée selon plusieurs avis.
- Consulter des spécialistes (en sommeil et nutrition) avec la variante qui est choisie.
- M. Wolters discute avec son conseil de direction (enseignants) de la possibilité de faire commencer les élèves à 8h00 sans en dire plus.
- Une fois une variante définitive choisie et les démarches liées aux spécialistes effectuées, il serait possible d'imaginer pouvoir avertir tout le monde en mars (enseignants, Conseils des élèves et parents lors d'une séance d'information). Tout le monde reçoit la même information pratiquement en même temps.
- Le nouvel horaire serait effectif au plus tôt à la rentrée 2024.

#### 5) Communications de la Municipalité – M. Philippe Somsy

- Depuis la rentrée scolaire, il y a plus de 200 inscrits au **réfectoire scolaire** sans les pique-niqueurs.
- Renforcement de la surveillance avec une personne en plus au **réfectoire scolaire**. L'accompagnement a ainsi été amélioré.
- **Les activités proposées à la pause de midi** sont : la médiathèque, la salle de gym, l'espace YOLO, l'espace extérieur, le réfectoire et les devoirs surveillés (depuis cette année).
- Depuis la rentrée scolaire il y a plus de 300 inscrits au **transport scolaire** et des légères adaptations d'horaires ont eu lieu après les vacances scolaires d'automne (suite aux retours d'enseignants qui informent que plusieurs élèves arrivent en retard aux cours par exemple). Nous n'avons plus de retour négatif depuis.
- Depuis la rentrée scolaire, nous avons dépassé les 400 inscrits aux **activités parascolaires**, pour le 1<sup>er</sup> semestre.
- Pendant les vacances d'automne a eu lieu le **centre aéré** : toutes sortes d'activités étaient proposées dont une où les enfants ont dessiné par terre afin de proposer un marquage pour la sécurité des enfants qui vont à l'espace YOLO à la paroisse. Les jeunes donnent des idées et c'est ensuite à la commune d'aménager l'espace.
- Une des activités parascolaires qui est proposée est la mise en place de la **Fête du Noël Solidaire** avec l'équipe YOLO qui aura lieu **le 22 décembre 2022 dès 18h00** à la Grande salle du Petit-Mont, en collaboration avec les aînés. L'équipe YOLO a choisi de soutenir

l'Association Lausannoise « Point d'eau » (hygiène des gens, dentistes bénévoles, soins urgents et de base pour des personnes dans la précarité).

- Tous les élèves de l'EPS sont passé au **dépistage dentaire** par le pool de dentistes privés au Rionzi. Le canton va mettre en place dès l'année prochaine des contrôles dentaires.

## Communications de la Municipalité – M. Olivier Descloux :

- Les travaux du **Mottier B** sont toujours dans le planning 2024.
- Le déménagement au **Mottier G** a eu lieu et s'est bien passé.
- Les PV du Conseil des élèves sont transmis aux membres du Conseil d'établissement et le SEBA confirme répondre au mieux aux différentes demandes émises dans ces derniers.
- Au niveau de l'énergie, la température a été baissée dans les locaux, il y a une moyenne de 20 degrés dans les salles de classe qui fluctue en 19 et 21 degrés. Les salles de gym sont entre 16 et 17 degrés. La priorité est de garder les écoles ouvertes quoi qu'il arrive au niveau de l'avancement de la problématique liée à l'énergie.
- La température de l'eau de la piscine n'a pas été modifiée. Notre piscine est chauffée au bois avec nos arbres et est à 26 degrés.

## 6) Communications de la Direction

- Les élèves sont légèrement à l'étroit dans la cour de récréation sur le site du Mottier mais ils prennent leurs marques.
- Il y a une réelle inquiétude concernant les camps car l'Île d'Yeu ne pourra peut-être plus accueillir après septembre 2023 (faillite ou autre du site d'accueil).
- L'école à Berne s'est bien passée.
- Aucune restriction liée au COVID.
- Certains parents ont exprimé leur mécontentement lié aux changements de classes à la rentrée.

## 7) Divers et communications individuelles

**Mme Berger** questionne M. Wolters sur le nouveau système pour le **certificat cantonal** (examens). Est-ce qu'il y a plus de cas limite ou d'échec ? M. Wolters n'a pas remarqué de changement.

**M. Merzaghi** partage quelques points :

- Il souhaite recevoir le résultat sur le sondage lié aux activités parascolaires. M. Somsky répond que ces données se trouvent dans le journal « Mont Journal » spécial école et l'invite à le consulter.
- Il remercie la commune pour la sécurité qui a été mise en place pour accéder au collège des Martines.
- Il questionne M. Wolters sur la diminution du temps accordé aux enfants dans la piscine. M. Wolters répond que les élèves avaient 1h de temps prévu mais seulement 20 min dans l'eau. L'année est maintenant divisée en 4 tranches ce qui fait gagner du temps dans l'eau. Le système est bien accepté surtout par les enseignants des petits.
- Il demande que les informations liées au Conseil d'établissement soient mises à jour afin que les parents qui le désirent puissent contacter le Conseil d'établissement. Il est décidé de mettre à jour l'adresse générique « @EPS le Mont » et de modifier la partie qui parle de

la législature sur la page de la commune afin que toutes les informations soient mises à jour. M. Wolters souhaite se coordonner avec Maxime Fayet. Les n° de téléphone et les adresses mails privées ne seront pas transmis.

- M. Descloux rappelle qu'il existe des formations pour les membres des Conseils d'établissement et il les recommande vivement car elles ont de bonne qualité.
- M. Breda demande si le Conseil d'établissement met des objectifs ou un planning en place pour avancer au fil des séances. M. Wolters répond qu'il n'y a pas de planning mais c'est les sujets d'actualité qui sont traités et des projets ou envies qui sont amenés par le Conseil d'établissement. Le Quarto pourrait mettre sur pied des séances d'informations au moins une fois par année par exemple. M. Somsy invite le Conseil d'établissement à apporter des sujets et des projets.
- M. Wolters s'engage à réinviter des personnes au Conseil d'établissement (infirmière, nutritionniste etc.) au moins une fois par année.
- M. Somsy rappelle l'enjeu bénéfique de donner des certificats ou autres pour valoriser les jeunes.
- M. Wolters transmet une demande qui a été faite par « Mon'Apprentissage » qui était d'inviter les anciens élèves.

**La date de la prochaine séance n'est pas encore fixée et sera transmise prochainement.**

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 22h30.

Le président :



P. Somsy

La secrétaire :



K. Deriaz